



## AIDE FINANCIÈRE CLAUSES DE VISIBILITÉ

### OBLIGATION DES ORGANISMES ET ARTISTES SUBVENTIONNÉS

Cette aide financière est issue de la mesure Première Ovation dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. Aussi, les organismes et artistes subventionnés en vertu de cette mesure doivent respecter les conditions suivantes :

- Lors de la production de documents promotionnels, quel qu'en soit le support, de même que lors de la production d'un livre, d'un film, d'un disque ou d'une œuvre de format comparable, les organismes et artistes subventionnés dans le cadre de Première Ovation doivent y apposer la signature officielle ou mentionner sur le document que le projet « *a été réalisé grâce au soutien de la mesure Première Ovation* dans le cadre de l'Entente de développement culturel intervenue entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. ».
- Si le projet d'un organisme ou d'un artiste donne lieu à un événement public, celui-ci doit y inviter la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications (info@premiereovation.com) ainsi que le coordonnateur de la discipline concernée.

***Une visibilité plus étendue pourrait être requise pour certains projets auxquels Première Ovation offre un appui important. La conseillère en communication de la mesure prendra contact avec les responsables le cas échéant.***

### SIGNATURE OFFICIELLE DE PREMIÈRE OVATION

La signature officielle de Première Ovation est accessible à l'adresse suivante :

<https://premiereovation.com/logo.aspx>

Disponible en plusieurs formats, couleur, noir ou inversé, la signature de Première Ovation doit être utilisée telle quelle et être apposée de préférence en bas à droite des documents. Les éléments composant cette signature sont indissociables.

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Leïka Morin  
Conseillère en communication  
Première Ovation  
43, rue Buade  
Québec, QC G1R 4A2  
Tél. : 418 641-6411, poste 2628  
[Leika.morin@ville.quebec.qc.ca](mailto:Leika.morin@ville.quebec.qc.ca)